

Objectif : lutter contre les violences faites aux femmes

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4453 - Lundi 16 avril 2018 - Prix : 10 DA

Oran

Décès du comédien Mohamed Djedid «Boudaw»

Jeunes et service national

Le général-major Benbicha explique le «non-fondement» des appréhensions

La nécessaire culpabilité de Damas

Par Mohamed Habili

Invité par le président russe à lui faire part de la preuve qu'il dit détenir quant à la culpabilité de Damas dans la présumée attaque chimique de Douma, le président français s'est dérobé en alléguant le secret du renseignement. Nul doute que sa réponse aurait été la même si la même demande avait émané d'un autre bord, y compris d'un allié. Une preuve qu'on prétend avoir mais qu'on ne peut pas révéler, ni à Poutine ni à qui que ce soit d'autre, ça ne peut pas être autre chose qu'un mensonge, quand bien même on serait par ailleurs persuadé d'être dans le vrai. En fait, Macron base sa conviction sur les images que tout le monde a pu voir, et dont rien ne dit encore qu'elles sont vraies. Le secrétaire d'Etat à la défense, James Mattis, la veille même de l'agression tripartite affirmait que l'armée américaine n'avait encore de preuve sur rien : ni sur l'attaque, ni sur ses auteurs. Cela ne l'a pas empêché de se montrer quelques heures plus tard aussi affirmatif que le président français. Il existe toutefois une différence entre les deux hommes : James Mattis était obligé de se dédire une fois que l'ordre d'attaquer a été donné par son supérieur hiérarchique. Le seul autre choix qu'il avait, c'est de démissionner, ce qu'il lui aurait de toute façon pu difficilement faire compte tenu des circonstances. Emmanuel Macron n'avait pas cette excuse. Pour autant, lui aussi était, quoique à sa manière, obligé de paraître n'entretenir aucun doute sur l'identité de l'auteur de l'attaque en question.

Suite en page 3

Intempéries

Inondations, routes coupées et vols déroutés



Les fortes précipitations marquées par d'importantes chutes de pluie dont les cumuls ont dépassé les 70 mm en 24 heures dans certaines régions, ont fortement perturbé la circulation automobile et plusieurs axes routiers se sont retrouvés sous les eaux. Il faut relever qu'aucun mort n'a été enregistré jusque-là. Lire page 2

Véhicules

Nette hausse de la facture d'importation des CKD/SKD

«Sen Art Galery»

Des œuvres de Malek Salah exposées aux Algérois

Intempéries

Inondations, routes coupées et vols déroutés

■ Les fortes précipitations marquées par d'importantes chutes de pluie dont les cumuls ont dépassé les 70 mm en 24 heures dans certaines régions, ont fortement perturbé la circulation automobile et plusieurs axes routiers se sont retrouvés sous les eaux. Il faut relever qu'aucun mort n'a été enregistré jusque-là.

Par Meriem Benchaouia

Les fortes averses de pluie qui ont touché plusieurs régions du Centre et de l'Est du pays depuis 48 heures, ont généré beaucoup de désagréments avec notamment des routes coupées à la circulation et des inondations. En effet, ces fortes précipitations marquées par d'importantes chutes de pluie dont les cumuls ont dépassé les 70 mm en 24 heures dans certaines régions, ont fortement perturbé la circulation automobile et plusieurs axes routiers se sont retrouvés sous les eaux. Il faut relever qu'aucun mort n'a été enregistré jusque-là. Dans certaines wilayas, les détachements de l'Armée nationale populaire sont intervenus, pour rouvrir les routes et porter assistance aux habitants. Ainsi, la circulation automobile sur l'axe Médéa-Chiffa, route nationale N1, a été déviée tôt hier vers d'autres routes nationales suite

au débordement des eaux de l'oued Chiffa et des éboulements à l'entrée d'El-Hamдания, a-t-on appris auprès du groupement de gendarmerie de Médéa. Toutefois, le tronçon routier a été rouvert en milieu de journée à la circulation, au moment où l'accès à la Chiffa demeure interdit en raison de la crue de l'oued éponyme, selon le directeur des travaux publics. La circulation automobile a été rétablie sur l'axe Médéa-El-Hamдания, sur la route nationale N1, après le dégagement des éboulements qui avaient entraîné l'arrêt total du trafic automobile sur cet axe, a expliqué Yahia Meziane. Seuls les automobilistes résidant dans la localité d'El-Hamдания et des villages situés dans la partie nord de Médéa, en l'occurrence Qued-Atteli, Tadinarte, Haouch Messaoudi, Sidi-Ali et Guezzagza, étaient autorisés à emprunter de nouveau ce tronçon, après la levée de la mesure d'interdiction de circulation prise suite à ces éboulements, a-t-il signalé. L'axe El-Hamдания-Chiffa reste fermé, en raison du débordement des eaux de oued Chiffa, a indiqué la source, assurant qu'un dispositif a été mis en place, en étroite collaboration avec la direction des travaux publics de Blida, afin de bloquer la circulation sur ce tronçon, jugé encore dangereux dans l'après-midi pour être emprunté. Batna est l'autre wilaya qui a été très affectée par ces fortes averses provoquant la fermeture des routes comme celle de Tazoult. Plusieurs maisons ont été également inondées ainsi que dans d'autres régions touchées par ces mauvaises conditions clima-



Kada, a déclaré que les chutes considérables de grêlons et leur entassement ainsi que les ruissellements d'eau de pluies chargés de boue et autres débris ont causé l'obstruction de regards en dépit de la présence des unités de l'ONA sur les points bas de la ville considérés comme «points noirs» dont l'intervention s'est poursuivie jusqu'aux premières heures d'hier. Les services de wilaya ont fait savoir, dans un communiqué, que ce qui s'est passé samedi après-midi à Batna «ne constitue point des inondations» et la situation a été maîtrisée «en quelques heures de pluie». Le communiqué souligne aussi que les services concernés sont aussitôt intervenus pour enlever les tas de grêlons et l'opération se poursuit «jusqu'à ce moment» au niveau de la route de Tazoult, situé sur une zone élevée mais à proximité de la montagne. Le trafic automobile a repris son cours normal sur la majorité des axes routiers de la wilaya, selon les services des travaux publics. L'aviation civile a été aussi affectée, puisque certains vols d'Air Algérie qui devaient atterrir aux aéroports d'Alger et de Béjaïa ont été déroutés vers Oran en raison de mauvaises conditions météorologiques, a-t-on appris auprès d'Air Algérie. Au total, 4 vols (3 vols internationaux en provenance de la France et un quatrième domestique reliant Alger à Djane) ont été déroutés samedi vers d'autres aéroports du pays en raison de mauvaises conditions météorologiques, a indiqué la responsable de la communication Air Algérie, Mounia Bertouche. M. B.

tiques. En effet, les ruissellements dus aux fortes précipitations de pluie et de grêle abatues samedi après-midi sur la ville de Batna et certaines communes voisines se sont infiltrés à nombre de maisons et occasionné des dommages à certains axes routiers. Ces précipitations d'environ 50 mm ont provoqué en l'espace d'une heure l'obstruction partielle des regards du réseau d'assainissement et les ruissellements des eaux ont causé des infiltrations d'eaux notamment dans les cités basses dont Kéchida, Zmala, Bouakal, Parc-à-forage et Route de Tazoult, selon le chargé de la communication à la Protection civile, Takieddine Benaziz. Les dégâts relevés ont été des fissures sur les murs de certaines habitations, l'effondrement de toits de certains autres et endommagement de certains biens publics à cause des infiltrations d'eau, a indiqué la même

source. De son côté, le chef du service exploitation et entretien du réseau routier à la direction des travaux publics, Abdelkarim Belkacem, a indiqué que les écoulements d'eau et l'accumulation des grêlons ont endommagé les lisières de certaines routes nationales et chemins de wilaya dont la RN-3 jusqu'aux limites de la wilaya d'Oum El Bouaghi et la RN-87 vers Khenchela et causé un glissement de terrain à hauteur d'ouvrage d'art sur la RN-28 à la sortie de la commune de Tilat. Des dommages ont été également occasionnés au chemin de wilaya CW-165 reliant la RN-3 à la commune de Boumia, au CW-26 entre la commune de Fesdis jusqu'aux limites administratives de la wilaya d'Oum El Bouaghi et aux voies de contournement de la ville de Batna. De son côté, le directeur de l'unité de Batna de l'Office national de l'assainissement (ONA), Fateh

Conseil de la nation Tayeb Louh présente le projet de loi relatif au code de procédure pénale

LE MINISTRE de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a présenté dimanche à Alger, un exposé sur le projet de loi relatif au code de procédure pénale devant la Commission des affaires juridiques du Conseil de la nation, a indiqué un communiqué de cette institution. La Commission des affaires juridiques et administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial «a tenu une réunion présidée par Khelil Zine, président de la Commission, consacrée à l'exposé sur le projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 66-155 du 8 juin 1966 portant code de procédure pénale, présenté par le ministre de la Justice, en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda», a précisé la même source. Lors du «riche débat» qui a suivi l'exposé, M. Louh qui a écouté les questions et les observations formulées par les membres de la Commission, concernant les dispositions contenues dans le projet de loi, a répondu aux différentes interrogations «en fournissant d'amples précisions et explications», a conclu le communiqué. Anis F./APS

Jeunes et service national

Le général-major Benbicha explique le «non-fondement» des appréhensions

Le général-major Mohamed Benbicha, lors de son passage à la Radio nationale chaîne III, explique aux jeunes algériens «le non-fondement» de leurs appréhensions vis-à-vis du service national qu'il considère comme étant le «pilier de la citoyenneté».

A ce titre, abordant la question de l'engagement des jeunes vers le service national depuis son institution en 1968, le général-major Mohamed Benbicha, dira qu'au même titre des mutations intervenues dans la société algérienne, contrairement aux premières promotions, celles actuelles éprouvent une certaine «appréhension» à s'acquitter de ce devoir national «parce qu'ils ont des informations non fondées». Et «c'est justement pour amener ces jeunes à aller vers le service national que sont organisées ces Journées portes ouvertes, pour leur expliquer le non-fondement de ces appréhensions, et la noblesse de ce devoir», a-t-il expliqué. Ainsi, poursuivant sur les appréhensions des jeunes vis-à-vis du service national, il dira qu'il s'agit d'«un mélange d'une peur vis-à-vis d'une astreinte à la rigueur et à la discipline».

Toutefois, «une fois à la caserne et qu'ils subissent leur formation, ces préjugés s'effondrent». Quant à l'intérêt de l'accomplissement du service national pour lequel s'ouvrent depuis hier jusqu'au 18 avril à l'occasion du 50^e du service national, des Journées portes ouvertes sur le service national, l'officier évoquera «un apport philosophique de citoyenneté et de contribution à la défense du pays et sa construction économique et sociale». S'agissant de l'apport du service national au développement du pays, selon le général-major Benbicha, qui soulignera que la réduction du service national de deux à une année, prédispose beaucoup de jeunes, parmi lesquels nombre d'universitaires, à vouloir s'intégrer dans les rangs de l'ANP il dira que les jeunes ayant bénéficié d'une formation durant la période de leur service national pourront effectivement trouver un emploi une fois revenus à la vie civile. Par ailleurs, il estimera la dimension stratégique du service national «de pilier de la citoyenneté», et faire contribuer la jeunesse à la reconstruction de l'Algérie, au lendemain de l'indépendance en

participant à l'époque au grand chantier du développement du pays notamment pour la réalisation du barrage vert, de la transsaharienne. Abordant la question des jeunes insoumis appréhendant une incorporation, l'officier considérera que ces journées représentent une opportunité pour eux de prendre connaissance des conditions de régularisation de leur situation, au lieu de continuer à rester dans une «situation contentieuse». Enfin, commentant l'organisation des Journées portes ouvertes sur le service national, organisées en divers endroits du pays, il explique qu'elles visent à informer les futurs conscrits sur les conditions de leur présence au sein de l'armée, sur l'octroi d'une éventuelle exemption ainsi que les étapes marquant leur période de casernement. Ceci avant de présenter ses «sincères condoléances aux familles des victimes du crash de l'avion militaire survenu mercredi dernier, soulignant l'esprit de solidarité exprimé par l'ensemble des citoyens envers l'Armée nationale populaire». Lynda Naili

M^{me} Eddalia plaide pour la prévention

Objectif : lutter contre les violences faites aux femmes

■ La violence faite à l'égard des femmes est toujours d'actualité en Algérie. Un phénomène social dont le gouvernement fait une priorité. Selon la ministre de la Solidarité nationale, Ghania Eddalia, la stratégie de lutte contre le fléau est la prévention.

Par Louiza Ait ramdane

La ministre de la Solidarité nationale a plaidé, hier à Alger, pour la prévention contre les violences faites aux femmes en Algérie. En vue d'endiguer toute forme de violence faite aux femmes, une base de données administratives appelée «Amane» a été mise à la disposition des professionnels du secteur de la Solidarité. S'exprimant à l'ouverture du cycle de formation destiné aux acteurs sociaux, la ministre a souligné que «l'utilisation de la base de données "Amane" est destinée aux acteurs sociaux et professionnels du secteur de la Solidarité intervenant dans la prise en charge des femmes victimes de violences et en situations de détresse». Abordant l'intérêt de la plate-forme «Amane», elle a considéré que son département accordait la priorité à l'action préventive. Pour ce qui est de la lutte contre le phénomène des violences faites aux femmes, «l'incitation à la prise de conscience chez les citoyens et les familles est de mise», a-t-elle rappelé en substance. Elle a également relevé l'importance du travail de «médiation», la promotion de la culture de «tolérance» au sein de la population. Réintégrer les femmes victimes d'atteintes à leur intégrité physique ou morale est aussi importante, a-t-elle fait comprendre. M^{me} Eddalia a estimé que «le lancement de la base de données Amane renforcerait les mécanismes et les dispositions inhérents à la prise en charge de cette catégorie fragilisée de la population». Un principe de



Ph/D. R.

recueil de données et d'écoute pour encadrer le phénomène, a laissé entendre la première responsable du secteur. La ministre a expliqué également que cette base consiste à répertorier les différents cas de violences dont sont victimes les femmes à travers un fichier électronique. Celui-ci permet d'enregistrer et d'analyser les données collectées par les cellules d'écoute relevant des Directions de l'action sociale (DAS) du pays et du département ministériel qu'elle

gère. Pour précision, «Amane» se présente comme «un outil d'orientation du travail» permettant l'élaboration de «programmes idoines, plus ciblés et plus adaptés aux besoins de prévention contre les violences à l'égard des femmes. Un mécanisme d'accompagnement», a poursuivi la ministre. Par ailleurs, «la mise en place de cet outil s'inscrit dans le cadre de la modernisation et de la numérisation du ministère de la Solidarité nationale», a-t-elle ajouté. Pour

rappel, la plate-forme «Amane», lancée en février dernier par le ministère de la Solidarité nationale avec le soutien technique et financier du Programme des Nations unies pour les Femmes (ONU-Femmes), vise l'informatisation de la collecte des données administratives sur les femmes en situation de détresse. Le programme et l'initiative visent le Renforcement de l'égalité des droits entre les femmes et les hommes 2015-2018.

L. A. R.

Cinquantenaire du service national

Un site web pour la promotion de l'action administrative militaire

Un site Web du service national dédié à la promotion de l'action administrative militaire et à la valorisation de la relation avec le citoyen sera lancé «très bientôt», selon l'annonce faite, hier à Blida, par le commandant du Centre du service national de la wilaya, le colonel Larbi Mohamed U-Idir. Un site Web interactif, englobant des informations diverses en direction des citoyens, est actuellement en cours d'études en vue de son lancement «très prochainement», a indiqué à l'APS le colonel U-Idir, en marge de l'ouverture de la cérémonie de célébration du cinquantenaire de l'institution du service national au centre d'information territorial Chadid «Mohamed-Madi» de Blida. Le futur site Web, dont les informations seront sécurisées, permettra aux citoyens de s'informer, entre autres, des différentes

situations inhérentes au service national et de ses avantages, et leur éviter d'être en infraction avec la nouvelle loi relative au service national, a ajouté cet officier supérieur, signalant l'inscription de cette initiative au titre du programme de modernisation lancée par la Direction du service national visant, notamment, le rapprochement de l'administration militaire du citoyen. Dans son allocution d'ouverture de la manifestation, le colonel U-Idir a souligné que le service national aide au fusionnement de la jeunesse algérienne, tout en lui offrant l'opportunité de «participer à la défense de son pays et d'enrichir son expérience personnelle avec une somme de connaissances susceptibles de l'aider à mieux intégrer la vie professionnelle». «La nouvelle orientation prise par le service national permet également une intégration

réelle de la jeunesse dans l'acte de développement global, tout en étant imprégnée des valeurs éternelles de Novembre», a-t-il déclaré, citant pour preuves les réalisations déjà concrétisées à travers le pays. Encore plus, les jeunes du service national peuvent s'enorgueillir, selon la même source, d'«avoir contribué à réduire à néant le terrorisme, en payant le tribut du sang pour défendre le pays et la pérennité de l'Etat algérien», a-t-il soutenu. Le commandant du Centre du service national de Blida a, par ailleurs, relevé l'existence de bureaux du service national au niveau de toutes les wilayas du pays, voire même au niveau de certaines daïras reculées, à l'image de celles d'Aïn Salah et Aïn Guezam, «ce qui permet aux jeunes concernés de régler facilement leurs situations vis-à-vis du service national». Il a, en

outre, cité le raccordement de tous ces bureaux au réseau Internet de l'Armée nationale populaire (ANP), facteur ayant contribué à la facilitation de toutes les tâches administratives, avec la prise en charge idoine des préoccupations des citoyens. Dans son intervention à l'occasion, le directeur régional de la communication, de l'information et de l'orientation auprès de la 1^{re} Région militaire, colonel Ben Slaim Ali, s'est félicité de la célébration de cet événement (cinquantenaire du service national), estimant que le service national confère au citoyen «une conscience nouvelle du véritable sens de la citoyenneté et de la défense des acquis de son pays». La manifestation a été ouverte par l'observation d'une minute de silence à la mémoire des victimes du crash de l'avion militaire de Boufarik, avant la pro-

LA QUESTION DU JOUR

La nécessaire culpabilité de Damas

Suite de la page une

Obligé non pas parce qu'il a un chef direct et qu'il doit le suivre dans ses choix, mais parce qu'il appartient à une coalition, pour laquelle la culpabilité du pouvoir syrien va toujours de soi. Une attaque chimique se produit-elle en Syrie ? Son auteur, pour les Occidentaux, est nécessairement le pouvoir syrien, avec la complicité de ses alliés bien sûr. La France est sur cette ligne depuis le début de la guerre en Syrie. Il n'est pas concevable qu'elle s'en écarte jamais sans nuire considérablement tant à elle-même qu'à ses alliés. L'honnêteté est un luxe que ses dirigeants ne peuvent pas se permettre en l'occurrence. On peut d'ailleurs en dire autant de la Grande-Bretagne. Mais pas des Etats-Unis, qui sont grandement tentés de se retirer du maréage syrien. Si au lieu de l'administration actuelle, une administration Clinton par exemple, l'Amérique aurait été beaucoup plus en phase avec ses alliés, occidentaux et non occidentaux. Les nécessités de cette guerre particulière commandent du point de vue de ce camp d'accuser le pouvoir syrien en toutes circonstances. Et davantage encore si les arguments plaçant pour son innocents sont plus convaincants que ceux qui l'accusent. L'armée syrienne n'ayant aucun motif rationnel d'employer une arme interdite à Douma, qu'elle était en train de reprendre, ses accusateurs en sont réduits à se montrer aucun plus convaincus que d'habitude que c'est elle qui une fois de plus s'en est servie. Le moindre doute qu'ils trahiraient est susceptible de se retourner contre eux. Non pas parce qu'ils les désigneraient comme amis des coupables, mais parce que la guerre en Syrie n'est pas encore terminée, et qu'il leur faut penser à la suite des événements. Bientôt une autre bataille perdue d'avance pour la rébellion commencerait ailleurs en Syrie, à Idlib probablement, où une ou plusieurs attaques chimiques, selon un scénario maintenant bien connu, seraient à l'ordre du jour. Quand elles surviendraient, ce qui semble à peu près certain, il faudrait alors aux Occidentaux et à leurs alliés dans la région pouvoir l'imputer avec vraisemblance au régime syrien. Passage obligé pour pouvoir dans un deuxième temps l'attaquer de nouveau.

M. H.

jection d'un film documentaire sur le service national depuis son institution en 1968, à ce jour. Ces «portes ouvertes» de trois jours englobent également des expositions axées sur le service national avec moult informations, en direction des jeunes, sur l'accomplissement de ce devoir national, ainsi que sur les réalisations concrétisées par les jeunes du service national.

K. L.

Sommet arabe

Messahel : une conjoncture «très sensible»

■ Concernant le Sommet arabe, M. Messahel a souligné qu'«il intervient dans une conjoncture très sensible, au sens, a-t-il précisé, où notre nation arabe n'a jamais été confrontée à des défis aussi grands et aussi graves qu'aujourd'hui. Les crises et les conflits qui secouent les pays arabes se sont aggravés en raison de l'ingérence étrangère dans nos affaires intérieures», a-t-il déploré.

Par Ihsane Ch.

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, s'est félicité de la relation «privilegiée» entre l'Algérie et l'Arabie saoudite qui sera, a-t-il dit, hissée à un «plus haut niveau» à la faveur de la réunion de la commission mixte algéro-saoudienne, prévue demain à Riyadh, appelant les Etats membres de la Ligue arabe à conjuguer leurs efforts, à dépasser les différends et à placer les intérêts arabes au-dessus de toute autre considération. Dans un entretien au journal saoudien «Al-Riyadh», à la veille de la tenue du 29^e Sommet arabe à Dhahran (Arabie saoudite) et des travaux de la commission mixte algéro-saoudienne, M. Messahel s'est félicité de la relation «privilegiée» entre l'Algérie et l'Arabie saoudite, notamment entre les dirigeants



R.P.N.D.R.

sommet soit un nouveau tournant dans la façon de traiter les crises qui entravent le processus de notre action commune pour faire face aux périls et défis auxquels est confrontée notre nation, notamment la montée de l'extrémisme violent et du terrorisme et prendre des décisions cruciales qui soient à la mesure des ambitions de nos peuples». «L'Algérie mesure l'ampleur de la responsabilité qui pèse aujourd'hui sur le royaume d'Arabie saoudite frère qui accueille ce sommet dans une conjoncture arabe, régionale et internationale difficile. Une grande responsabilité que partagent tous les pays arabes. Nous espérons que notre sommet aboutisse, sous la direction saoudienne éclairée, à des résultats à même de consolider l'action arabe commune et les liens de cohésion entre nos pays et nos peuples», a ajouté M. Messahel. Réitérant à la fin la nécessité que la Ligue des Etats arabes revise sa méthode de travail, le chef de la diplomatie algérienne a précisé que «cela ne peut se réaliser qu'à travers une réforme de fond de tous les mécanismes de son fonctionnement et de sa gestion, ainsi que son appréhension des questions arabes». A ce titre, M. Messahel a rappelé que l'Algérie avait déjà apporté sa contribution pour la réforme de l'organisation panarabe à travers des idées et des propositions qui devront conférer davantage d'efficacité et d'efficience à l'action de la Ligue.

I. Ch./APS

Crash de l'avion militaire Le Président Bouteflika reçoit les condoléances de plusieurs chefs d'Etat

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier des messages de condoléances de plusieurs chefs d'Etat et de personnalités internationales qui ont exprimé leur solidarité et leur compassion avec l'Algérie suite au crash de l'avion militaire survenu mercredi dernier à Boufarik (wilaya de Blida). Ces messages de condoléances ont été adressés par le président de la République du Kazakhstan, Noursoultan Nazarbáiev, du Secrétaire général de l'Union du Maghreb arabe (UMA), Taieb Beccouche, du Directeur général de l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO), Abdelaziz Ben Othman Toujri, du Khalife de la Tarika Tidjania au Sénégal, Chérif Abdel Moutaleb Tidjani et de l'archevêque de l'église épiscopale d'Egypte, d'Afrique du Nord et de la Corne de l'Afrique, Mouneer Hannas Anis. Le chef de l'Etat a reçu également des messages de condoléances de l'ancien Premier ministre libanais, Fouad Siniora, de l'Organisation palestinienne des droits de l'Homme, du Secrétaire général du Congrès des Palestiniens à l'étranger, Mounir Chafik et du président du parti El Ithah et ancien ministre libanais, Abdel Rahim Mrad.

R. N.

des deux pays «frères», le Président Abdelaziz Bouteflika et le Serviteur des Lieux saints, le roi Salmane ben Abdelaziz Al-Saoud, qui se traduit, a-t-il dit, par le haut niveau de la concertation et de la coopération entre Alger et Riyadh dans divers domaines. Une relation qui sera hissée à «un plus haut niveau» à la faveur de la réunion de la commission mixte, prévue demain, a-t-il estimé. Concernant le Sommet arabe, M. Messahel a souligné qu'«il intervient dans une conjoncture «très sensible», au sens, a-t-il précisé, où notre nation arabe n'a jamais été confrontée à des défis aussi grands et aussi graves qu'aujourd'hui. Les crises et les conflits qui secouent les pays arabes se sont aggravés en raison de l'ingérence étrangère dans nos affaires intérieures», a-t-il déploré.

Estimant nécessaire d'œuvrer, au niveau arabe, à trouver les solutions idoines, M. Messahel a indiqué que les pays arabes doivent «conjuguer leurs efforts, dépasser les différends et placer les intérêts arabes au-dessus de toute autre considération». A une question sur la participation de l'Algérie et son attachement à l'unité arabe, le ministre a réitéré que «l'Algérie a de tout temps été soucieuse de l'unité arabe et cette ligne de conduite a été maintenue sous la conduite éclairée du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika». «Dans toutes ses démarches en direction des frères et des autres partenaires, l'Algérie demeure convaincue que les solutions aux crises qui secouent notre nation ne sauraient être que pacifiques, loin de toute ingérence étrangère», a

soutenu M. Messahel. L'Algérie n'a eu de cesse d'appeler à des réformes profondes de notre organisation panarabe afin de lui permettre de s'adapter à la situation actuelle aux plans régional et international et de trouver des solutions arabes aux différends et aux crises qui secouent la nation afin qu'aucune solution ne soit imposée de l'extérieur, a affirmé le chef de la diplomatie algérienne. Sur les résultats attendus de ce sommet, M. Messahel a indiqué que la situation arabe a connu une détérioration continue ces dernières années, notamment en ce qui concerne notre cause centrale, en l'occurrence la cause palestinienne avec ses dramatiques développements, sans que l'on puisse traiter cette situation avec le sérieux et la détermination requis. «Nous souhaitons que ce

Arabie saoudite

Ouverture des travaux du 29^e Sommet arabe à Dhahran

Les travaux du 29^e Sommet arabe se sont ouverts hier après-midi à Dhahran (Arabie saoudite) sous la présidence du serviteur des Lieux saints, le roi Salmane ben Abdelaziz Al-Saoud. Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, participe à ces travaux en qualité de représentant du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika. Les travaux du Sommet arabe ont débuté au Centre du roi Abdelaziz pour la connaissance et la culture «Ithra» et devraient être sanctionnés par la «Déclaration de Dhahran» qui servira de

feuille de route à l'action arabe commune en vue de trouver des solutions à plusieurs dossiers, notamment l'escalade israélienne contre le peuple palestinien, les retombées de la crise syrienne, la crise libyenne et la situation au Yémen et en Irak. Les ministres arabes des Affaires étrangères avaient soumis aux dirigeants arabes les projets de décisions découlant de leur réunion et dans lesquels ils ont insisté sur l'identité arabe d'El-Qods, capitale de l'Etat palestinien, et le droit du peuple palestinien à exercer sa souveraineté sur ses territoires aux frontières de 1967

conformément aux décisions de la légalité internationale. Les ministres arabes des Affaires étrangères ont également souligné leur attachement à l'option de paix comme solution stratégique dans le règlement politique et durable des crises auxquelles sont confrontés certains Etats arabes. La séance d'ouverture du Sommet arabe sera suivie de deux séances de travail à huis clos avant la séance de clôture à l'issue de laquelle sera rendu public «la Déclaration de Dhahran».

L. M.

Ecole supérieure d'économie d'Oran

Ouverture d'un nouveau master en économie numérique

L'Ecole supérieure d'économie (ESE) d'Oran compte ouvrir un nouveau master spécialisé en économie numérique pour la rentrée universitaire 2018/2019, a-t-on appris hier du directeur de l'établissement. Le lancement de ce nouveau master vient en réponse à une forte demande en personnels formés en économie numérique, notamment avec la modernisation de l'administration du pays et toutes les avancées acquises en matière de nouvelles technologies, a souligné à l'APS Houari Benchikh. L'école tente de répondre aux besoins du marché du tra-

vail de manière concrète, conformément à la politique du ministère de l'Enseignement supérieur, a noté le même responsable, ajoutant que le besoin en matière d'économie numérique est «si important» que son établissement «n'y peut pas répondre seul». La formation pratique des étudiants en master d'économie numérique se fera avec des partenaires économiques. Une première convention a été signée avec l'usine d'assemblage des PC Alfatron, une filiale de l'Enie. D'autres partenariats viendront au fur et à mesure, a fait savoir le même respon-

sable. Un autre master est en cours de préparation pour la rentrée 2019/2020. Il s'agit d'un master en économie publique, destiné à former des cadres dans l'administration publique (wilayas, daïras, APC etc.). L'ESE d'Oran propose des formations de pointe dans diverses spécialités répondant aux besoins actuels et futurs du marché national du travail, a souligné M. Benchikh, ajoutant qu'un master d'économie d'énergie a été lancé il y a deux ans pour répondre aux besoins des entreprises spécialisées dans la gestion de l'énergie.

Nadir G.

Véhicules

Nette hausse de la facture d'importation des CKD/SKD

■ La facture d'importation des collections CKD/SKD destinées à l'industrie de montage des véhicules (toutes catégories) a connu une nette augmentation sur les deux premiers mois de 2018 par rapport à la même période 2017, selon les Douanes algériennes.

Par Younès F.

Les importations des CKD/SKD, destinées à l'industrie de montage des véhicules de tourisme et ceux de transport de personnes et de marchandises, se sont chiffrées à 449,1 millions de dollars entre début janvier et fin février 2018, contre 219,5 millions de dollars sur la même période de 2017, en hausse de près de 230 millions de dollars (+104%). Quant à la facture d'importation des véhicules finis (véhicules de tourisme et ceux de transport de personnes et de marchandises), elle est passée à 20,5 millions de dollars sur les deux premiers mois 2018 contre 136,8 millions de dollars à la même période 2017. Le nombre global des véhicules finis importés (toutes catégories) a été de 536 unités en janvier-février 2018 contre 10 327 unités sur la même période de 2017. Ainsi, la facture globale d'importation des collections CKD/SKD et des véhicules finis (toutes catégories) a augmenté à 469,6 millions de dollars sur les deux premiers mois de 2018 contre 356,3 millions de dollars sur la même période 2017, avec une prédominance des CKD/SKD (95% de la facture globale).

Véhicules de tourisme: Les CKD/SKD importés pour près de 400 millions de dollars

Concernant la facture d'importation des collections CKD/SKD servant au montage des véhicules de tourisme, elle a bondi à 398,29 millions de dol-



Ph/E. Soraya/L. A.

lars sur les deux premiers mois de 2018, contre 187,63 millions de dollars à la même période de 2017, en hausse de 210,66 millions de dollars (+112%). Quant aux véhicules de tourisme finis importés, la facture a été de 4,85 millions de dollars contre 42,6 millions de dollars. Le nombre des véhicules de tourisme finis importés a été de 102 voitures en janvier-février 2018 contre 3 596 voitures sur la même période de 2017. A noter que ces Véhicules de Tourisme importés représentent le reliquat de ceux qui avaient été commandés dans le cadre des licences 2016, sachant qu'aucune licence d'importation n'a été octroyée en 2017 et 2018. Ainsi, la facture d'importation globale des véhi-

cules de tourisme finis et des collections CKD destinées à l'industrie de montage de ce type de véhicules a grimpé à 403,14 millions de dollars sur les deux premiers mois de 2018, contre 230,2 millions de dollars à la même période de 2017, en hausse de près de 173 millions de dollars (+75%), détaille la même source.

Véhicules de transport : Hausse des importations des CKD

Pour la facture d'importation des collections CKD des véhicules de transport de personnes et de marchandises, elle a augmenté à 50,81 millions de dollars sur les deux premiers mois de

2018 contre 31,86 millions de dollars à la même période de 2017, en hausse de près de 19 millions de dollars (+60%). Quant aux véhicules de transport de personnes et de marchandises finis importés, leur facture d'importation a été de 15,65 millions de dollars contre 94,22 millions de dollars. Le nombre des Véhicules de Transport de Personnes et de Marchandises finis importés a été de 434 unités en janvier-février 2018 contre 6 731 unités sur la même période de 2017. Ainsi, la facture d'importation globale des véhicules de transport de personnes et de marchandises finis et des collections CKD de cette catégorie de véhicules, s'est chiffrée à 66,46 millions de dollars contre

126,08 millions de dollars. Par ailleurs, les importations des parties et accessoires des véhicules automobiles (pièces détachées pour les automobiles finies...) ont diminué à 52,46 millions de dollars contre 61,28 millions de dollars (-14,4%). Pour rappel, en 2017, la facture d'importation des véhicules finis (toutes catégories) et des collections CKD/SKD destinées à l'industrie de montage des véhicules avait augmenté à 2,13 milliards de dollars contre 2,12 milliards de dollars en 2016. Ayant représenté 84% de cette facture, les importations des CKD/SKD avaient grimpé à plus de 1,8 milliard de dollars en 2017 contre 897,35 millions de dollars en 2016 (+101%). Y. F.

11^{es} journées scientifiques et techniques (JST) de Sonatrach

1 500 participants de 27 pays attendus aujourd'hui à Oran

Quelque 1 500 participants représentant 27 pays sont attendus, aujourd'hui à Oran, qui abritera les 11es journées scientifiques et techniques (JST) de Sonatrach, a-t-on appris des organisateurs. Cette nouvelle édition, placée sous le thème «Innovation et partenariat dans un contexte mondial de transition énergétique», sera marquée par l'intervention de 314 spécialistes et experts parmi les cadres du groupe pétrolier national, les partenaires de ce dernier ainsi d'éminents chercheurs de la communauté universitaire et autres spécialistes et professionnels dans les créneaux de soutien et de management. Ces spécialistes étrangers viennent des Etats-Unis, de Russie, d'Arabie saoudite, d'Irak, de France, d'Italie, d'Espagne, d'Angleterre, d'Allemagne, de Norvège, de Suède, et de Malaisie, entre autres, a indiqué le président du comité scientifique et des programmes de cette édition, le D' Djilali Benmohamed. Cette manifestation, organisée sous le haut patronage du président de la République Abdelaziz Bouteflika,

verra également la présence de hauts responsables de groupes énergétiques, partenaires de Sonatrach, selon le même responsable. Il s'agit des P-DG de Total (France), Patrick Pouyanné, d'ENIE (Italie) Claudio Descalzi, de CEPSA (Espagne) Pedro Miro, de Weatherford International (USA), Mark McCollum et d'autres hauts dirigeants, a ajouté M. Benmohamed. Cette 11e édition des JST s'intéressera aux différents métiers de l'industrie pétrolière et des services autour desquels quelque 35 conférences seront animées, ainsi que 7 tables rondes, 5 sessions d'expertise et 3 sessions d'animation spéciale et 3 sessions de communication, selon le même responsable. A cette occasion, les responsables de ce rendez-vous ont programmé une série de conférences axant sur les clés du succès de Sonatrach et ses partenaires dans le domaine des grands projets pétroliers, les mutations mondiales et la mutation énergétique et la nécessité d'adapter la loi sur les hydrocarbures, le choix des voies les plus adaptées pour le développement le sec-

teur pétrochimique, les défis des mutations énergétiques, les risques professionnels en relation avec l'utilisation des technologies modernes et le rôle de la communication dans la gestion des situations d'urgence et des crises et bien d'autres thèmes. D'autre part, la 3e édition de l'exposition des sciences sera organisée en marge de ces journées, avec la participation de plus de 200 entreprises pétrolières et parapétrolières, ainsi que des universités et des centres de recherche, indique-t-on. M. Benmohamed a souligné que l'objectif de cette manifestation de quatre jours, organisée au Centre des Conventions d'Oran (CCO) et qui intervient dans un contexte mondial qui connaît des mutations énergétiques, est d'organiser une édition à la hauteur des défis et des dynamiques actuelles du groupe Sonatrach, qui œuvre à accompagner le changement positif actuel concrétisé grâce aux projets en cours comme stratégie de Sonatrach à l'horizon 2030. «Les échanges d'expériences et la valorisation de l'excellence sont les plus impor-

tants principes de cette manifestation qui représente une opportunité pour préparer qualitativement l'avenir, à la lumière des mutations géostratégiques actuelles et du développement technologique», a-t-il ajouté. Pour le personnel de Sonatrach, cette manifestation sera un véritable espace d'expression, de créativité, d'échange et de valorisation des connaissances, ainsi qu'une plus grande ouverture sur le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique au niveau national, et ce à travers l'échange et le partage des expériences, a-t-on indiqué. La manifestation permettra aux étrangers s'intéressant à l'industrie et au commerce des hydrocarbures et de l'énergie de participer à cet événement et de prendre connaissance du développement industriel et technologique atteint par la société Sonatrach, ainsi que sa participation qualitative à l'économie nationale, a ajouté le président du comité scientifique et des programmes.

Assia D./APS

Tindouf

Zâalane insiste sur l'importance à accorder à l'entretien des infrastructures aéroportuaires

■ Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zâalane, a mis l'accent à Tindouf, sur la nécessité d'accorder de l'importance au volet entretien des infrastructures aéroportuaires.

Par Lyes B.

« Il appartient d'accorder toute l'importance voulue à l'entretien et à l'hygiène des infrastructures aéroportuaires à la hauteur du grand développement que connaissent ces structures de base des transports aériens à travers le pays », a indiqué le ministre lors de l'inspection des structures de l'aéroport Commandant Farradj de Tindouf, dans le cadre de sa visite de travail dans cette région dans l'extrême Sud-ouest du pays. M. Zâalane a, à ce titre, mis l'accent sur la nécessité de faire le bon choix des entreprises de réalisation, l'impératif respect du cachet architectural local dans la réalisation des structures aéroportuaires, l'utilisation des matériaux de construction locaux, l'amélioration du service public et la réunion des condi-

Agence des cadres d'Oran Une centaine de cadres placés depuis le début de l'année

UNE CENTAINE de cadres ont été placés dans des postes d'emploi par l'Agence des cadres de la wilaya d'Oran, durant le premier trimestre de l'année en cours, sur les 176 demandes enregistrées par cette agence, a-t-on appris de l'Agence nationale de l'emploi (Anem) de la wilaya d'Oran. « Quelque 93 cadres ont été placés, de janvier à fin mars dernier, dans des postes d'emploi de qualité, sur 176 demandes enregistrées », a précisé la direction de la wilaya de l'Anem. Des entreprises et des opérateurs économiques ont proposé, pour leur part, 125 offres d'emploi pour les cadres durant la même période, a précisé la même source. Le nombre de placements est « très important », estime cette agence en particulier dans la mesure où le placement concerne des profils de directeurs, de chefs d'unités et de départements, entre autres, où l'offre est plus ou moins limitée par rapport à d'autres profils. Cette agence spécialisée s'occupe d'une certaine catégorie de demandeurs d'emploi, les critères d'inscription sont différents, car la condition est que la personne inscrite ait occupé auparavant un poste de responsabilité et avec une bonne expérience dans le poste. En 2017, environ 267 cadres ont été placés par cette agence dans des postes d'emploi dans les secteurs des services, de l'industrie, du bâtiment, des travaux publics et de l'agriculture, a-t-on noté. R.R.

tions nécessaires d'accueil à la satisfaction des passagers au niveau des aéroports. « L'aéroport de Tindouf est appelé à mener, à l'avenir, un grand rôle eu égard au développement tout azimut que connaît cette wilaya frontalière », a indiqué le ministre, ajoutant que « toutes les opérations accordées pour cette structure s'inscrivent dans le cadre des efforts de désenclavement de la région, de l'encouragement des échanges et de la sécurisation des frontières ». Le ministre a, sur site, suivi un exposé sur la situation des travaux publics et des transports dans la wilaya de Tindouf qui s'était vu accorder, depuis 1999, d'un total de 166 opérations centralisées d'un montant d'investissement de 107 milliards DA. Il est fait état, à ce titre, d'opérations de développement gelées, de contraintes rencontrées par le secteur liées notamment au manque des ressources hydriques et à l'éloignement des points d'approvisionnement de la région en matières premières. M. Zâalane a, lors de cette visite à la wilaya, procédé à la mise en service de l'extension du terminal aérien à l'aéroport de Tindouf,



vaste de 2 600 m². L'inauguration d'un siège d'une annexe aéroportuaire. Il a inauguré, par ailleurs, un tronçon de 4 km du projet de dédoublement de la route nationale 50 (RN -50) long de 15 km, la mise en service également de la route reliant la RN-50 à la mine de Ghar-Djebilet sur un linéaire de 60 km. Le

ministre s'est enquis, au terme de sa visite de travail, du projet de réalisation d'une route viabilisée reliant, sur 65 km, Ghar-Djebilet au PK-5 Tindouf. M. Zâalane a indiqué, sur site, que plusieurs objectifs ont été réalisés ces dernières cinq années dans la wilaya de Tindouf, dont la réhabilitation, selon les

normes internationales en vigueur, de la RN-50, reliant Abadla (Béchar) à Tindouf sur 700 km, en vue de désenclaver les régions sur le tracé de cet axe névralgique, la sécurisation des frontières et le désenclavement du gisement de Ghar-Djebilet.

L.B./APS

Bouira

Lancement des manœuvres internationales de la Protection civile

Les manœuvres internationales de la Protection civile EU-AL SEISMEE 2018 (Europe-Algérie Séisme Exercices) ont été lancées à Bouira avec la participation de 1 000 éléments issus de six pays arabes et étrangers, a précisé le chargé de la communication à la Direction générale de la Protection civile, le lieutenant-colonel Achour Farouk. « Aujourd'hui c'est le lancement officiel de ces exercices auxquels prennent part 1000 éléments de la Protection civile dont plus de 300 étrangers issus de Tunisie, de l'Union européenne, de France, du Portugal, d'Italie ainsi que d'Espagne et de Pologne », a précisé le même responsable. Les différents détachements et modules devant participer à ces manœuvres de simulation dans une situation de séisme sont répartis sur sept sites différents à El-Asnam, où se trouvent la base de vie et le principal campement des différentes

unités, à Bechloul près du barrage de Tilesdit, ainsi qu'à Sour El-Ghozlane, selon les détails fournis par la Direction générale de la Protection civile dans son rapport remis à la presse. Le thème principal de ces exercices internationaux est « Le séisme et les accidents secondaires comme les risques de rupture d'un barrage, de glissements de terrain, et autres accidents nés de cette catastrophe naturelle », a expliqué, de son côté, le directeur de l'organisation et de la coordination des opérations d'urgence à la direction générale de la Protection civile, le colonel Lalaoui Fouad. « L'objectif principal de ces manœuvres est de tester l'interopérabilité des cellules de soutien logistique ainsi que la procédure Assistance internationale CENAC-ERCC », a ajouté le colonel Lalaoui lors d'un point de presse tenu au niveau de la base de vie d'El-Asnam (Est de Bouira). Huit modules

du plan Orsec ainsi que des experts internationaux et des observateurs de 26 nationalités prennent part à ces exercices, qui s'étaleront jusqu'au 18 avril en cours. Dans ce cadre, le général de la sécurité civile française, Philippe Nardin, président du comité de pilotage de ces exercices, a précisé que d'autres observateurs devraient arriver demain (dimanche) pour rejoindre les 24 experts qui superviseront les manœuvres. L'exercice EU-AL SEISMEE 2018 a aussi pour objectif de tester le fonctionnement des différents niveaux de la chaîne de commandement et de vérifier la couverture et l'organisation des transmissions, ainsi que d'évaluer la coordination au niveau du PCF de wilaya. Pour la partie européenne, les manœuvres lui permettront d'évaluer la coopération entre les Etats membres de l'Union européenne et ceux de la région méditerranéenne. Hocine A.

Constantine/ Viaduc transhumel

Une galerie de plus de 1 000 mètres de profondeur pour renforcer le sol

Une galerie drainante de plus de mille mètres de profondeur est en cours de réalisation pour renforcer le sol du viaduc transhumel Salah Bey de Constantine, a indiqué à le directeur des Travaux publics, Rachid Ourabah. Cette opération qualifiée d'« indispensable » pour la pérennité de cet ouvrage d'art de première importance, devra être achevée en 2019, a fait savoir le même responsable, précisant que ce sont les travaux de construction du portail de la galerie qui avaient demandé beau-

coup de temps. A ce jour, près de 200 mètres linéaires ont été creusés, a encore détaillé la même source, mettant l'accent sur la « complexité » de ce chantier effectué sur un terrain « rebelle » caractérisé par un relief difficile affecté par le risque des glissements de terrain provoqué par les eaux souterraines existantes. La réalisation sous le pont Salah-Bey de cette galerie drainante a été préconisée par l'entreprise brésilienne Andrade Gutierrez, réalisatrice de cet ouvrage d'art imposant long de 1 119 mètres, a-t-on indi-

qué, affirmant que ce projet est soutenu par un bureau d'étude de renommée internationale. La réalisation du viaduc transhumel de Constantine avait nécessité le creusement de pieux d'une profondeur de plus de 60 mètres pour permettre la mise en place des huit pylônes sur lesquels le tablier de cet ouvrage d'art avait été posé, selon les données techniques fournies. Cette infrastructure de base à double voie a permis depuis sa mise en service en 2015, un allègement considérable de la circulation routière

depuis le centre ville vers les hauteurs en allant vers les méga quartiers de Sidi Mabrouk, Ziadia et Djebel el Ouhach notamment, a-t-on rappelé. Doté de voie d'accès depuis plusieurs directions de la ville de Constantine, le viaduc transhumel avait bénéficié en septembre 2017 d'un réévaluation de 4,6 milliards DA pour l'achèvement des travaux de réalisation de l'ultime voie d'accès reliant le quartier des Castors à la méga cité Ziadia, sur les hauteurs de Constantine.

T.K.



Zone tampon au Sahara occidental

Une campagne du Maroc pour trahir ses engagements

■ La campagne « mensongère » orchestrée par le Maroc, à propos de la zone tampon, vise avant tout « à trouver un alibi, même fabriqué, pour trahir ses engagements » conclus dans le plan de règlement du conflit du Sahara occidental, a indiqué le ministère sahraoui des Affaires étrangères dans un Mémorandum.

Par Amel N.

Le ministère sahraoui soutient, également, que ce « tapage intervient aussi dans un climat de blocage marocain des efforts onusiens ainsi que le rejet de Rabat du travail de la mission technique de l'ONU qui devrait solutionner le problème résultant de la violation du cessez-le-feu par le Maroc dans la zone d'El-Guegarat par l'ouverture d'un passage dans le mur de défense ». « Le Maroc a orchestré ces jours-ci un tapage médiatique et diplomatique sans précédent qui a atteint le stade de l'hystérie », a affirmé le MAE sahraoui, soulignant que « le royaume a même brandi la menace d'engager une action militaire pour annexer les zones libérées ». « Ce tapage de Rabat a été accompagné par une campagne de désinformation sur la réalité qui existe sur le terrain en semant la confusion sur les données géographiques acceptées d'un commun accord par les deux parties, le Front Polisario et le royaume du Maroc », a-t-on encore ajouté dans ce document. Ainsi et selon ce Mémorandum, « l'Accord Militaire N° 1 organisant l'opération du cessez-le-feu entre le Front Polisario et le Maroc stipule que le mur de défense est la ligne de démarcation entre les deux armées jusqu'à la tenue du référendum et connaît le statut définitif du territoire, avec la création d'une zone tampon à l'Est du mur large de 5 km sur 2700 km de long ». L'Accord évoque, aussi, « la création d'une zone de 30 km de profondeur à l'Ouest du mur de défense et 25 km à l'Est et au Sud du même mur marocain ». « Les deux parties ne peuvent engager un mouvement de troupes ou de matériel ou d'armes ni entreprendre des infrastructures sans en aviser au préalable la Minurso », a-t-on tenu à rappeler dans ce Mémorandum. Concernant les allégations du Maroc que Bir Lahlou et Tifariti se situent dans la zone tampon, les autorités sahraouies ont expliqué que ces deux localités se situent dans les zones libérées à pas moins de 90 km du mur de défense marocain, par conséquent, ces deux circonscriptions sont hors de la zone tampon. A propos des prétentions du Maroc que les forces du Front Polisario ont violé le cessez-le-feu, le MAE sahraoui a indiqué que « ces allégations ont été démenties par les Nations unies par le biais du porte parole officiel du Secrétaire général des Nations unies, le 3 avril 2018 ». « Sur le terrain et depuis le cessez-le-feu le gouvernement sahraoui est celui qui administre et

développe les zones libérées qui sont sous son contrôle. Les régions et les bases militaires de l'armée sahraouie sont en permanence au Sahara occidental depuis le déclenchement de la guerre de libération contre le colonialisme espagnol en 1973, sans compter la réalisation d'infrastructures par l'Etat sahraoui au profit des populations de ces zones, notamment des hôpitaux, écoles et des forages de points d'eau », a ajouté le ministère sahraoui

Les derniers développements ont accentué la rage des Marocains

Dans sa campagne mensongère, souligne le ministère sahraoui, « l'Etat marocain a prétendu que pour la première fois le président sahraoui a reçu les lettres de créance d'ambassadeurs étrangers dans la circonscription de Bir Lahlou. Cette allégation est une contre-vérité comme le prouve les différentes activités, les visites et rencontres ainsi que les congrès organisés par le Front Polisario et l'Etat sahraoui depuis des décennies ainsi que l'accueil de nombreuses personnalités étrangères (gouvernements, parlements, partis politiques et société civile) et les composantes de la Minurso ».



PH. > D. R.

Le Mémorandum indique, également, que d'autres facteurs ont accentué « la rage » des autorités marocaines : « La Cour européenne de justice (Cjue) a porté un coup dur aux prétentions et pillage illégal marocains des ressources naturelles du Sahara occidental ». Le texte rappelle, en outre, que de son côté, l'Union africaine, lors de son dernier sommet, a appelé « urgemment » à des négociations directes entre la République arabe sahraouie démocratique et l'occupant marocain, les deux parties au conflit. « Ce revers de la diplomatie marocaine a achevé les tentatives du Royaume de neutraliser

la grande contribution de l'Afrique aux efforts de paix dans la dernière colonie du continent », a affirmé le MAE sahraoui. « La campagne marocaine de déformation de la vérité qui intervient avant la réunion du Conseil de sécurité et au moment où la situation intérieure du Maroc bouillonne vise avant tout à tromper les opinions marocaine et internationale », lit-on dans le document. A cela s'ajoute, souligne le Mémorandum, la détermination du Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, et de son Envoyé personnel, Horst Köhler, de relancer le processus de négociations

entre les deux parties. « C'est pour cette raison que le Maroc a cherché des prétextes pour se désengager du processus onusien », a fait remarquer le ministère. « Il est donc clair que la campagne de désinformation entretenue par le Maroc au sujet du cessez-le-feu et de la situation sur le terrain au Sahara occidental n'est plus ni moins qu'une tactique de diversion montée pour le Conseil de Sécurité afin de dévier les regards des véritables problèmes qui sont à la base de l'impasse actuelle causée par le Maroc lui-même », a-t-on conclu dans ce Mémorandum.

A. N./APS

Tunisie

La campagne des élections municipales lancée, à 3 semaines du scrutin

En Tunisie, la campagne électorale en vue des municipales, les premières depuis la révolution de 2011, a officiellement commencé samedi. Plusieurs fois reporté, le scrutin est fixé au 6 mai et concerne 350 municipalités. Mais, malgré l'importance historique de ces élections, de nombreux Tunisiens abordent ces municipales avec scepticisme, dans une jeune démocratie encore très centralisée. Quelque 5 369 843 électeurs inscrits au registre électoral pour des échéances reportées plus d'une fois et qui ont divisé la classe politique et la société civile concernant la date de leur tenue et le code des collectivités locales. La campagne pour ce scrutin, qui va permettre l'installation de conseils municipaux et régionaux dans un régime de gouvernance locale en Tunisie, se poursuivra jusqu'au 4 mai. Les candidats, dont plus de 50% sont âgés de moins de 35 ans (contre seulement 4,41% pour les plus de 60 ans) concourront pour pourvoir 7 177 sièges dans 350 circonscriptions. Le scrutin se déroulera dans 11 185 bureaux de vote dans plus de 4 000 centres à travers les différentes régions et circonscriptions électorales. Selon le calendrier électoral établi par l'Instance supérieure indépendante des élections (ISIE), la campagne prend fin deux jours avant le scrutin. Le 5 mai sera le jour du silence électoral, alors que l'annonce des résultats aura lieu le 7 mai et les résultats définitifs seront proclamés le 9 mai prochain après l'examen des recours. Pour le code des sécuritaires et militaires au nombre de

36 050 auxquels l'ISIE a réservé entre 350 centres et 359 bureaux de vote, ils se rendront aux urnes le 29 avril courant. L'opération de vote des sécuritaires et militaires se déroulera en présence d'observateurs et représentants des listes candidates. Lors du dépouillement, les bulletins de vote de ces électeurs seront mélangés avec le reste pour ne pas dévoiler leurs tendances politiques. Quelque 2 074 listes candidates, 860 listes indépendantes, 159 listes de coalition et 1 055 listes partisanes, sont en lice pour ces élections. Les femmes sont en tête de 33,30% des listes. Environ 1 700 observateurs seront déployés sur l'ensemble des circonscriptions électorales pour contrôler le déroulement de la campagne électorale des prochaines municipales, qui seront supervisés par 350 coordinateurs locaux. De son côté, l'Union européenne a déployé une Mission d'Observation Électorale (MOE) composée de plus de 80 observateurs et de 7 analyses électorales. La mission observera toutes les phases du processus électoral. Malgré l'importance de ce rendez-vous, certains observateurs ont émis des craintes quant à sa légitimité « en l'absence d'un texte légal consacrant les principes constitutionnels », faisant observer que le Code des collectivités locales constitue un pilier fondamental des élections locales en général et municipales en particulier. Ils relèvent que le code des collectivités locales, socle de ce nouveau mode de gestion incluant une large part de démocratie participative, peine à

obtenir l'aval des élus, précisant que jusqu'à mercredi dernier, l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) est encore au niveau du premier quart du Code, après 36 jours de son passage à la plénière. Dans ce sens, ils font savoir qu'il s'agit donc d'approuver, ou pas, pas moins de 392 articles et examiner près de 600 amendements, ce qui n'est pas facile et demande du temps et de l'attention pour ne pas verser dans l'inconstitutionnalité. Ils expliquent que parmi les points de discordance figurent ceux se rapportant au statut et aux indemnités éventuelles à attribuer aux présidents des conseils municipaux et leurs adjoints qui devraient se consacrer exclusivement à leur mission à titre de bénévoles. Les débats au sein de l'ARP montrent que les partis conservateurs, tels Nida Tounes et Ennahdha, estiment qu'octroyer du pouvoir aux régions pourrait faire de l'ombre à l'Etat et voudraient s'assurer de la mise en place d'outils de contrôle des décisions. Dans ce sens, l'Association tunisienne pour l'intégrité et la démocratie des élections (ATIDE) a mis en garde contre les répercussions d'une telle lenteur sur le processus électoral. Tout en estimant que les députés de l'ARP sont responsables du retard pris pour l'adoption de ces textes et d'une « lenteur voulue, voire préméditée », elle explique que la loi de 1975 est en contradiction avec les dispositions du chapitre 7 de la Constitution relatives au pouvoir local et à ses principes.

Sara H./RFI



Espagne

Manifestation à Barcelone contre la détention d'indépendantistes depuis 6 mois

■ Six mois après les premières incarcérations de figures de l'indépendantisme catalan, des manifestants ont défilé par milliers hier à Barcelone pour protester contre l'emprisonnement de neuf sécessionnistes accusés de «rébellion» et réclamer l'ouverture d'un dialogue politique.

Par Rosa C.

«Liberté pour les prisonniers politiques», criaient des milliers de manifestants massés sur l'avenue Paral·lel, en soutien aux dirigeants indépendantistes placés en détention provisoire pour «sédition», «détournements de fonds» ou le délit contesté de «rébellion», passible de 30 ans de prison, et qui suppose qu'il y ait eu un «soulèvement violent».

«Comme ils ne peuvent pas décapiter l'indépendantisme – comme l'avait souhaité la vice-présidente du gouvernement espagnol, Soraya Saenz de Santamaria – ils essaient de le faire par la voie judiciaire», affirmait la manifestante Roser Urgelles, une institutrice de 59 ans. «Ils ont besoin de démontrer qu'il y a eu violence pour exécuter les peines qu'ils veulent, alors ils l'inventent, mais nous continuerons à manifester pacifiquement», ajoutait-elle. Comme elle,

des milliers de manifestants portaient un ruban jaune par solidarité avec les indépendantistes détenus: un signe que le ministre de la Justice Rafael Catala a récemment jugé «insultant», «parce qu'il prétend qu'il y a des prisonniers politiques en Espagne alors que ce sont des politiques emprisonnés».

L'appel à manifester avait été lancé par une plateforme créée en mars dans la région du nord-est de l'Espagne pour «défendre les institutions catalanes» et «les droits et libertés fondamentales» des citoyens. Le fait que deux grands syndicats, Commissions ouvrières et UGT, en fassent partie, aux côtés des associations séparatistes ANC et Omnium, a provoqué de vives protestations parmi ceux de leurs membres qui n'ont jamais voulu de l'indépendance. «Il y a eu des tensions (parmi les syndiqués) comme dans l'ensemble de la société catalane», a admis samedi le



secrétaire général de l'UGT en Catalogne, Camil Ros, interrogé par l'AFP. «Mais ce n'est pas une manifestation indépendantiste», a plaidé M. Ros: «C'est le moment de jeter des ponts et le problème de la Catalogne ne doit pas se résoudre dans les tribunaux mais par le dialogue et la politique». Dans la région très partagée sur la question de l'indépendance, cette mobilisation a lieu dix jours après la remise en liberté de l'ancien président indépendantiste catalan Carles Puigdemont en Allemagne, où un tribunal a considéré que les charges pour «rébellion» n'étaient pas étayées. Cependant, des magistrats espagnols ont transmis jeudi à

leurs homologues allemands des éléments afin d'accréditer l'existence «de violences justifiant la rébellion» selon Madrid, dans l'espoir d'obtenir la remise de M. Puigdemont à l'Espagne pour cette accusation. M. Puigdemont est également accusé de détournement de fonds publics, en lien avec l'organisation du référendum d'autodétermination interdit du 1er octobre. Depuis le 16 octobre, les anciens présidents d'associations indépendantistes Jordi Sanchez et Jordi Cuixart sont en détention provisoire. Incarcérés avant la vaine proclamation d'une «République catalane» le 27 octobre, ils sont considérés comme des membres du noyau

dur ayant piloté la marche frustrée vers l'indépendance. «Ce qui me rend triste, c'est l'accusation de violence, qui n'a jamais existé», répondait dès décembre Jordi Sanchez sur Twitter. Élu député catalan alors qu'il était détenu, M. Sanchez a été proposé par deux fois comme candidat à la présidence régionale, mais le juge a rejeté ses demandes de sortie de prison. Le retraité Juan José Cabrero, ancien transporteur de 74 ans, fait partie des deux millions de personnes, soit 47,5% des électeurs catalans, ayant redonné aux sécessionnistes une majorité en sièges au parlement régional en décembre. A Madrid, «ils nous traitent comme des terroristes», assure ce manifestant, désolé qu'on puisse comparer l'indépendantisme catalan à l'organisation armée basque ETA, à laquelle sont attribués plus de 800 morts. «Ils accusent (les dirigeants indépendantistes) d'être violents, mais j'ai participé à toutes les manifestations et n'ai jamais vu une once de violence sauf celle de la police quand elle a réprimé le référendum», soutenait ce vieil homme, concluant, pessimiste: «Je ne crois pas que je pourrai voir la République catalane indépendante, nous n'avons le soutien de personne dans le monde, ils ne comprennent pas ce que peut être l'identité catalane».

R. C.



Points chauds

Fronde

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a quatre ans la fronde d'une partie des élus socialistes ainsi que celle d'une petite partie du gouvernement de François Hollande marquait le début de la tournure négative du mandat du premier président de gauche depuis François Mitterrand. Après cette fronde, le quinquennat n'a plus jamais été le même et gardera jusqu'à la fin un parfum d'échec. Or, aujourd'hui, une poignée d'élus de La République En Marche se prépare à la rébellion en réaction à la loi asile et immigration avancée par le gouvernement d'Emmanuel Macron. En effet, depuis la présentation du texte en Conseil des ministres le mois dernier, une fracture se dessine parmi le groupe LREM. Un certain nombre de députés, issus de la gauche mais aussi de la société civile, considère que le texte n'est pas en adéquation avec leur orientation politique. Le texte est jugé trop sévère, pas assez protecteur. C'est ce qu'affirme la députée LREM Martine Wonner. «En l'état, le texte ne me convient pas. Certains articles doivent être remis en cause, pour que les plus vulnérables ne soient pas laissés-pour-compte. Un délai de 15 jours pour les recours OQTF (obligation de quitter le territoire français), ce n'est pas tenable. Il faut aussi travailler sur l'amélioration des conditions d'accueil, ou l'aménagement de zones spécifiques pour les familles. Ce sont des points sensibles qui nécessitent un débat. Je ne souhaite pas que les questions sociales et celles des droits de l'homme soient kidnappées par La France insoumise.» Mathieu Orphelin, député de Maine-et-Loire proche de Nicolas Hulot, se désolidarise aussi du projet de loi du gouvernement et indique qu'il ne votera pas pour. Dans un communiqué, il déclare: «un vote pour serait trop loin de mon parcours, de mes convictions, mais aussi trop loin de certains compromis que nous aurions dû et pu trouver avec le gouvernement.» L'ancien membre d'Europe Écologie-Les Verts estime toutefois bon de rappeler que sa décision est «tout sauf un début de fronde». Pourtant, la contestation gagne du terrain. Sonia Krimi, députée de la Manche, s'inscrit aussi dans le camp des dissidents. «Je ne suis pas d'accord avec l'équilibre global de cette loi», indique-t-elle au «Point». «Pour faire face aux grands afflux migratoires que nous connaissons, il faut, certes, simplifier la procédure, mais il faut surtout donner des moyens. (...) J'ai peur qu'avec cette loi on soit surtout dans l'affichage.» Et si pour le moment les opposants à ce projet de loi restent modérés, rien n'assure que dans les jours ou mois à venir des élus plus radicaux ne décident de prendre des mesures plus extrêmes et de mettre ainsi le gouvernement et donc le Président dans la gêne. Macron qui a toujours mis un point d'honneur à éviter de commettre les mêmes erreurs que son prédécesseur, devra ainsi trouver les moyens de limiter les dégâts et de garder sa majorité satisfaite.

F. M.

Présidentielle au Monténégro

Djukanovic en quête de retour

Le dirigeant historique du Monténégro, Milo Djukanovic, brigue hier la présidence de ce petit pays des Balkans candidat à l'Union européenne, moins de deux ans après avoir annoncé son retrait du pouvoir. Près de 533 000 Monténégrins sont appelés aux urnes dans les 1 214 bureaux de vote ouverts de 07h00 (05h00 GMT) à 20h00 (18h00 GMT). Les premiers résultats du scrutin, suivi par près de 2 000 observateurs internationaux et locaux, sont attendus hier soir. Depuis 1991, M. Djukanovic, un allié de l'Occident, a été six fois Premier ministre et déjà une fois président (1998-2003). Il apparaît comme l'immense favori de ce scrutin qu'il peut même emporter dès hier, sans attendre le second tour du 29 avril, selon les sondages. Il a conduit le Monténégro à l'indépendance de la Serbie en 2006 puis à l'adhésion à l'Otan, effective depuis l'an passé au grand dam de Moscou mais aussi d'une partie des Monténégrins, en majorité slaves et orthodoxes. Aujourd'hui âgé de 56 ans, Milo Djukanovic entend désormais amener son pays à l'adhésion à l'Union euro-

péenne. Si cet économiste de près de 2 mètres l'emporte, le poste aujourd'hui honorifique de président redeviendra le siège réel du pouvoir. Son titulaire actuel, Filip Vujanovic, est un proche de Milo Djukanovic, membre de son parti des démocrates socialistes (DPS). Le Premier ministre Dusko Markovic, est un autre de ses obligés. A Podgorica, où vit plus du tiers de la population du pays, les affiches géantes de Djukanovic, «leader, homme d'État, président de tous les citoyens», se sont taillées la part du lion des panneaux publicitaires, laissant la portion congrue à ses six adversaires. Le plus dangereux pour lui est un homme d'affaires de 56 ans, Mladen Bojanic, qui en votant hier a appelé à «mettre un terme au règne d'un autocrate qui veut transformer le Monténégro en dictature». Soutenu par les principales formations d'opposition, prusses ou non, il est crédité d'environ un tiers des suffrages et espère qu'en cas de second tour, il recevra le «soutien de tous les partis d'opposition». Quant au seul candidat ouvertement pro-russe, Marko Milacic, un journa-

liste de 32 ans, il ne recueillerait qu'environ 3% des suffrages. «Il y a le sentiment que la Russie comprend les limites de son influence sans renoncer à long terme», estime l'analyste Zlatko Vujovic, directeur du centre pour le suivi du scrutin, qui donnera hier soir les premiers résultats. Milo Djukanovic semble d'ailleurs modérer sa rhétorique hostile au Kremlin, expliquant être prêt à «mettre en place des relations normales avec la Russie, si celle-ci est aussi prête à le faire». Les autorités judiciaires monténégrines ont accusé des institutions russes d'être derrière une tentative de coup d'État et même de projet d'assassinat de Milo Djukanovic, qu'elles affirment avoir déjoué en octobre 2016, ce que Moscou réfute. «L'opposition nous propose d'être une province russe» et défend «une politique rétrograde sur le mode de vie multiethnique au Monténégro», a toutefois accusé Milo Djukanovic. Il peut compter sur le soutien massif des minorités croate, albanaise et bosniaque qui pèsent pour 15% du corps électoral.



«Sen Art Gallery»

Des œuvres de Malek Salah exposées aux Algérois

■ L'artiste peintre Malek Salah partage depuis samedi dernier ses dernières œuvres artistiques avec le public algérois. C'est dans le cadre d'une exposition intitulée «Chuchotements de l'âme» que ces œuvres de peinture abstraite sont exposées à la galerie d'art «Sen Art Gallery». Une trentaine de toiles inédites de Malek Salah ainsi que deux sculptures dont l'inspiration est la beauté de la Méditerranée sont à découvrir jusqu'à la fin du mois courant.



Par Abla Selles

Une exposition de peintures abstraites, invitant le visiteur à la méditation et à la découverte d'un processus de création évolutif sur plusieurs œuvres, est ouverte au public algérois par l'artiste peintre Malek Salah. Organisée par la galerie d'art «Sen Art Gallery», l'exposition intitulée

«Chuchotements de l'âme» comporte une trentaine de toiles inédites de Malek Salah ainsi que deux sculptures.

Dans une première série intitulée «Effets du silence», l'artiste propose plusieurs toiles arborant des formes géométriques simples et explorant des couleurs apaisantes comme le bleu, le jaune, le noir et le gris. Réalisées à la peinture acrylique, ces toiles évoquent un procédé

de création qui évolue d'une toile à l'autre pour être rassemblées en une seule œuvre.

Cette série invite à la méditation sur l'instant d'inspiration démarrant d'une toile unie peinte en bleu et prenant forme avec des mouvements amples au pinceau et des traits au crayon que l'artiste célèbre toujours dans ses œuvres et qui enrichissent la peinture de départ. La deuxième série intitulée «Ordre et

désordre» présente des fonds aux couleurs pastel où le trait est un peu plus présent. Le dessin, que Malek Salah affectionne particulièrement, se laisse découvrir dans deux œuvres de la série «Narration» où il reproduit des sculptures gréco-romaines au crayon tout en gardant visible le même travail sur les couleurs, les mêmes formes géométriques de base et le même univers de départ. Cette exposition, inédite, puisant son inspiration dans la méditation, peut se dévoiler comme un seul travail évoluant d'une toile à une autre comme plusieurs étapes d'un seul travail détaillé en plusieurs haltes.

«Chuchotements de l'âme» comporte également deux sculptures : «Le veilleur», grand totem bleu évoquant autant la hauteur du phare que le regard du gardien, et «Leyla» sculpture peinte d'une tête de femme sur résine.

Diplômé des Ecoles des beaux-arts d'Alger et de Paris, Malek Salah a enseigné à Alger de 1980 à 1987.

Il a été commissaire de plusieurs expositions en Algérie et à l'étranger, avant de faire l'ouverture en 2007 du Musée d'arts modernes d'Alger (MaMa) avec

l'exposition «Majnun Layla». Artiste prolifique favorisant un graphisme épuré, Malek Salah a produit, ces dernières années, plusieurs collections exposées dans différentes galeries algéroises. Les œuvres du plasticien sont conservées dans plusieurs collections publiques et privées.

A. S.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Musée des beaux-arts d'Alger
Jusqu'au 15 mai :

Les œuvres de quatre artistes peintres turcs exposées sous le thème «L'amitié par les couleurs».

Salle Ibn-Zeydoun de Riadh El-Feth (El-Madania, Alger)
Lundi 16 avril à 19h30 :

En partenariat avec l'ambassade de France en Algérie et l'Institut français d'Alger, spectacle «L'Odyssée de Fulay» par Cheikh Sidi Bémol (Hocine Boukella), accompagné des frères Fleau. Sur scène, il y aura : Hocine Boukella (auteur du récit), Damien Fleau, (xylophone, flutes, piano, chœurs), Maxime Fleau (percussions, clarinette, chœurs). Prix : 600 DA. La billetterie est ouverte depuis le 5 avril au niveau de la salle Ibn-Zeydoun.

Galerie d'arts Ezzou'art du Centre commercial & de loisirs de Bab-Ezzouar (Alger)
Jusqu'au 21 avril :

Exposition macrophotographique «Emeraude» de l'artiste photographe Chafia Loujdici.

Centre Culturel Mustapha-Kateb (5, rue Didouche-Mourad, Alger)
Jusqu'au 20 avril :

Exposition individuelle de peinture de l'artiste peintre Nadia Yahiaoui Khelifi.

Galerie d'Art Asselah-Hocine (39, rue Asselah-Hocine, Alger)
Jusqu'au 20 avril :

Exposition individuelle de peinture de l'artiste peintre Mohamed Boucetta.

Galerie des Ateliers Bouffée d'Art (Résidence Sahraoui, Les Deux Bassins, Ben-Aknoun, Alger)
Jusqu'au 28 avril :

Exposition-vente de l'artiste peintre Youcef Hafid.

Galerie Dar El-Kenz (Chéraga, Alger)
Jusqu'au 21 avril :

Exposition «Nostalgie» de l'artiste plasticien Ilyes Belkaïd.

Galerie d'Art Mohamed-Racim (5 avenue Pasteur, Alger)
Jusqu'au 30 avril :

Exposition individuelle de peinture de l'artiste peintre Nordine Mokkedes, sous le thème «Les pixels dans la peinture».

Patrimoine

L'archéologie en Algérie en débat

Le moteur de survie du patrimoine archéologique est la population capable d'initier des actions locales pour protéger des sites menacés, ont considéré les participants à un café littéraire et philosophique sur l'archéologie en Algérie, tenu samedi à Tizi-Ouzou.

Lors de cette rencontre, organisée par l'entreprise d'organisation des événements culturels, économiques et scientifiques et qui a été animée par des membres de l'Association algérienne pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine archéologique (AASPPA), l'accent a été mis sur l'état de dégradation dans lequel se trouvent de nombreux sites archéologiques du fait des aléas du temps, du pillage, de l'avancée

du béton et en l'absence de travaux de restauration.

La secrétaire générale de l'AASPPA, Farida Benouis, a observé que l'action de préservation des sites archéologiques «doit émaner des locaux, soit des citoyens, du mouvement associatif local, des comités de villages ou autre organisation de la société civile et dont l'action peut faire réagir les autorités afin de prendre les mesures nécessaires pour protéger ce patrimoine, en attendant sa restauration».

M^{me} Benouis a cité, à ce propos, l'exemple de la population d'Ain Témouchent qui s'est mobilisée et a obtenu la protection du mausolée du roi numide Syphax. «Ce monument exceptionnel était la cible de chasseurs de trésors qui s'attaquaient au

site à coup de marteaux piqueurs», a-t-elle rappelé.

«Des citoyens, des associations, des universitaires, ont réagi en signant une pétition remise aux autorités locales afin d'arrêter ce massacre.

Un citoyen avait même menacé de recourir à une grève de la faim», a-t-elle indiqué, précisant que cette mobilisation «a payé puisqu'aujourd'hui le site a été clôturé et un gardien y a été affecté». Les personnes présentes au café littéraire, dont des

passionnés d'archéologie et autres spécialistes, ont insisté sur la nécessité de sensibiliser les populations à l'importance de la protection des sites archéologiques de leur région et les impliquer dans des actions de sauvegarde, à l'instar de celle lancée par l'AASPPA avec l'association locale les amis de Medghacen, dans une région entre Biskra et Batna, pour nettoyer le site de Ghouffi et à laquelle la population a pris part.

L. B.

Opéra d'Alger Boualem-Bessaih «Hymne à la joie» de Beethoven présentée au public

La symphonie n°9 de Ludwig Van Beethoven sera interprétée par l'Orchestre national et son Chœur à l'opéra d'Alger le samedi 21 avril 2018. L'Hymne à la joie est un célèbre poème de l'écrivain Allemand Friedrich Schiller, écrit en 1785, puis légèrement révisé un peu plus de vingt ans plus tard. Mais il n'est devenu célèbre que grâce à son utilisation par Beethoven au quatrième mouvement de sa Symphonie n°9. Considérée aujourd'hui comme

l'un des plus grands chefs-d'œuvre de la musique classique dans le monde, la symphonie n°9 de Beethoven a été composée en deux ans et présentée pour la première fois sur scène à Vienne en 1824. Elle est actuellement une des symphonies les plus jouées dans tous les opéras du globe. L'Opéra d'Alger n'est pas une exception puisqu'il jouera cette merveille le samedi 21 avril à 19h00, sous la direction du Maestro Amine Kouider.

F. H.

A l'initiative de l'Institut français Jean-Jacques Milteau Trio s'invite à Alger

C'EST EN célébration de la Journée internationale de jazz, initiée en 2011 par l'Unesco, que Jean-Jacques Milteau et ses musiciens viendront se produire pour la première fois en Algérie, et plus particulièrement Alger. Référence incontestée de l'harmonica en Europe, Jean-Jacques Milteau viendra faire rimer sons bluesy et country avec des rythmes sud-africains. Nommé «Blues & Soul», le spectacle promet au public un voyage musical exceptionnel. Composé de Manu Galvin à la guitare et du vocaliste Micheal Robinson, le Jean-Jacques Milteau Trio sera à découvrir le 30 avril prochain à 19h à l'Institut français d'Alger.

R. C.



Coupe de la Confédération (16^{es} de finale bis/ retour)
CRB - Asec Mimosas
**Le directeur du stade du 20-Août-1955
confirme son homologation**

LE STADE du 20-Août-1955 d'Alger a été «exceptionnellement» homologué par la CAF pour abriter mardi prochain le match CR Belouizdad - Asec Mimosas de Côte d'Ivoire (17h00) comptant pour les 16^{es} de finale bis (retour) de la Coupe de la Confédération de football, en dépit des réserves formulées par l'instance continentale, a-t-on appris samedi auprès de la direction de l'enceinte d'El-Anasser. «Le stade du 20-Août-1955 est exceptionnellement homologué pour abriter cette rencontre. Le CRB a été destinataire vendredi d'une correspondance de la CAF l'informant sur sa possibilité de jouer à domicile face à l'Asec Mimosas, alors que quelques jours plus tôt, le stade n'était pas homologué», a affirmé le directeur du stade, Amar Sahnoune. L'autre représentant algérien dans cette épreuve, l'USM Alger, sera contraint de recevoir les Nigériens de Plateau United mardi au stade du 5-Juillet (18h00), en raison de la non

homologation du stade Omar-Hamadi (ex-Bologhine) par la CAF. «La CAF a établi 54 points dans ses réserves sur le stade du 20-Août-1955, je peux citer, entre autres, la dimension de la pelouse: 98 mètres de longueur et 66 mètres de largeur, ce qui n'est pas conforme aux lois de jeu. Les réserves concernent également l'absence d'un parking, d'une salle de contrôle anti-dopage, d'une salle de stockage. Il doit y avoir également un espace de 5 mètres entre la ligne de touche et l'espace réservé à l'échauffement des joueurs, ce qui n'est pas le cas au 20-Août», a ajouté le premier responsable de cette enceinte sportive. Du coup, le Chabab sera contraint de se rabattre sur un autre stade dans le cas d'une qualification pour la phase de poules, dont les deux premières journées se joueront en mai prochain. En match aller, le CRB s'est incliné à Abidjan (1-0), alors que l'USMA a été battue à Lagos par Plateau United (2-1).

Coupe d'Algérie (seniors/messieurs)
**USMBA-JSK en finale,
le remake de 1992**

■ L'USM Bel-Abbès a rejoint la JS Kabylie en finale de la Coupe d'Algérie de football, en battant difficilement le petit poucet de l'épreuve, le CR Zaouia (1-0), en demi-finale disputée samedi après-midi au stade du 24-Février 1956 de Sidi Bel-Abbès.



L'USMBA a mérité sa qualification

Par Mahfoud M.

Le CRZ, sociétaire de la Régionale 1 de la Ligue de Blida, a résisté pendant la quasi totalité de la rencontre, avant de s'effondrer dans les arrêts de jeu, sur un but assasin de Tabti (90'+2). L'USMBA rejoint ainsi la JS Kabylie qui s'était qualifiée la veille, en éliminant le MC Alger aux tirs au but 5-4, alors que le match, disputé au stade Hamlaoui de Constantine, s'était soldé par un nul vierge (0-0), après prolongations. La finale de l'épreuve est prévue le mardi 1^{er} mai 2018.

C'est donc un remake de la finale de l'année 1992 où les deux clubs s'étaient rencontrés et où la victoire était revenue aux gars de la Mekera sur le score de (2/1). C'était du temps des Boubdallah, Megueni et autres qui avaient réussi une belle saison ponctuée par cette victoire finale en Coupe d'Algérie, premier titre ramené à la ville de Sidi Bel-Abbès. Il est clair que cette finale sera certainement très difficile, sachant qu'elle met aux prises deux formations de Ligue I qui aspirent toutes deux à sauver leur saison par un titre. Les Canaris qui souffrent cette saison et qui jouent le

maintien auront à cœur de prendre cette coupe pour rendre heureux leurs fans qui attendent depuis longtemps le retour aux titres après des années de souffrance où l'équipe n'avait pas réussi à se positionner. Pour les gars de la Mekera, il s'agit aussi de confirmer les bonnes saisons réussies l'année passée et cette année. Les poulains de Chérif El Ouzani savent ce qui les attend, mais ils restent décidés à l'emporter et entrer dans l'histoire en essayant de remporter la deuxième Coupe pour l'USMBA. M. M.

Open de Montréal de karaté do
L'Olympique de Bir Touta présente 4 athlètes

LE CLUB Olympique de Karaté do de Bir Touta (Alger) prendra part le 7 mai prochain à l'Open de Montréal (Canada), avec quatre athlètes pour grignorer «plus de points» pour valider son ticket pour les prochains Jeux olympiques de Tokyo 2020, a appris l'APS auprès du président du club, Hamid Melouk. Il s'agit des athlètes : Walid Saadi, Imen Atif, Chaïma Midi et Loubna Mokdes encadrés par l'entraîneur Samir Slimani. «Parmi les 8 athlètes du club Bir Touta et de l'équipe nationale, nous avons opté uniquement pour ces quatre pour cause de manque de moyens financiers», a déclaré à l'APS Melouk. «L'athlète qui participera à cette manifestation doit être parmi les 100 meilleurs dans le monde et les 10 meilleurs de sa catégorie», a ajouté la même source. Par ailleurs, Malouk s'est dit «déçu» du manque de moyens financiers qui a empêché l'engagement de huit athlètes. Afin de composer leur ticket pour les prochains JO 2020,

les athlètes de Bir Touta ont participé à plusieurs échéances internationales, notamment les tournois Open de Paris (France) et d'Istanbul (Turquie) en septembre dernier. Pour sa part, le président de la Fédération algérienne de karaté do (FAK), Slimane Mesdouï, a estimé que le club Olympique de Bir Touta a fait beaucoup d'efforts sur le plan financier pour participer aux différentes échéances internationales qualificatives aux prochains JO 2020. Selon la même source, les dettes de la FAK sont estimées à 8 milliards de centimes et elle est incapable d'aider les clubs à payer les frais de déplacement à l'étranger. «Il y a des clubs qui voyagent à l'étranger sans notre autorisation ni celle du ministère de la Jeunesse et des Sports et d'autres partent d'une manière illégale. Ils doivent assumer leur responsabilité», a ajouté le président de la fédération, récemment élu. Quelque 350 athlètes issus de 90 pays sont attendus à Montréal.

Ligue 2 Mobilis (26^e journée)

Le MOB conforte sa position, la JSMB cale

Le leader de la Ligue II Mobilis, le MO Béjaïa, a conforté sa position au tableau général en battant le dauphin, l'AS Ain M'ilia, sur le score de (2/0). Les Crabes ont montré leur suprématie lors de ce match face à la formation de l'ASAM qui était loin de son niveau habituel. Avec quatre points d'avance sur son adversaire du jour et

concurrent, la bande à Aït Djoudi se rapproche de plus en plus de son objectif qui est d'accéder en Ligue I. De son côté, l'autre formation de Béjaïa, la JSMB, a été battue à El Eulma sur le score de (4/1) et cale donc après avoir été côte à côte avec la formation du

MOB. Les poulains de Zeghdoud perdent quelque peu du terrain, par rapport aux autres concurrents et enregistrent le retour de l'ASO et du CABBA, respectivement après un nul face à l'ASMO (1/1) et une victoire face au RCR (3/2). R.S.

Résultats et classement

ASM Oran - ASO Chlef	1-1
Amel Boussaâda - CRB Aïn Fekroune	1-0
CA Bordj Bou Arréridj - RC Relizane	3-2
GC Mascara - WA Tlemcen	2-0
JSM Skikda - RC Kouba	1-2
MC El Eulma - JSM Béjaïa	4-1
MO Béjaïa - AS Aïn M'ilia	2-0
MC Saïda - CA Batna	2-0

	Pts	J
1). MO Béjaïa	52	26
2). AS Aïn M'ilia	48	26
3). JSM Béjaïa	46	26
4). ASO Chlef	44	26
-). CABB Arréridj	44	26
6). JSM Skikda	38	26
7). RC Relizane	36	26
-). MC Saïda	36	26
9). Amel Boussaâda	34	26
10). ASM Oran	32	26
-). RC Kouba	32	26
12). WA Tlemcen	30	26
13). MC El Eulma	28	26
14). CA Batna	25	26
-). GC Mascara	25	26
16). CRB Aïn Fekroune	23	26

2^e étape de la Coupe d'Algérie de cyclisme
**Mohamed-Ridha El Aroui (Biskra) et Achraf Khat
(Constantine) haut la main**

LES CYCLISTES El Mohamed- Ridha Aroui (Biskra) de la catégorie des minimes et Achraf Khat (Constantine) de la catégorie des cadets se sont distingués au classement de la 2^e étape de la Coupe d'Algérie disputée samedi à la commune d'Aïn Abid, située à 45 km au sud-est de Constantine. Cette course, qui s'est déroulée par un temps froid et pluvieux, n'a pas empêché les cyclistes d'assurer une belle prestation en dépit des risques de glissades et de bousculades, a-t-on relevé. Les cyclistes cadets, qui ont parcouru une distance de 60 km, ont entamé la course à partir de la ville d'Aïn Abid et traversé les localités de Kehalcha K'bar, Bounouara et l'embranchement de la cité Benbadis avant de retourner au point de départ, a-t-on noté. Chez les minimes, l'épreuve de 30 km a été lancée à partir de la localité de Bounouara vers l'agglomération de Kehalcha K'bar, pour aller à Bechbahia et Bordj

M'hiris avant de franchir la ligne d'arrivée, tracée à la ville d'Aïn Abid. Près de deux cent vingt coureurs issus de différentes wilayas du pays ont pris part à cette 2^e étape de la Coupe d'Algérie de cyclisme, a fait savoir le président de la ligue constantinoise de cyclisme (LCC), Lafalla Yacine. Selon le programme de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), la Coupe d'Algérie de cette discipline prévoit l'organisation de quatre manches dans différentes wilayas du pays, dont le résultat du vainqueur sera dévoilé à la fin de ces étapes selon un classement par points, a précisé le même responsable. Organisée par la ligue de Constantine de cyclisme (LCC) en collaboration avec la direction de la jeunesse et sport (DJS) et l'Assemblée populaire communale d'Aïn Abid, cette manifestation sportive s'inscrit dans le cadre des festivités de la journée nationale du savoir «Youm El Ilm», a souligné la même source.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejouralgerie.com>

Bordj Badji Mokhtar

Trois terroristes capturés

TROIS terroristes ont été capturés samedi à Bordj Badji Mokhtar par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a capturé, le 14 avril 2018 à Bordj Badji Mokhtar (6^e Région militaire), trois terroristes», précise la même source. Il s'agit des dénommés L. Abdelkader dit «Abou Ahmed», H. Saleh Cherif dit «Aouina», et H. Saleh Ali dit «Aouili», précise le communiqué. Cette opération «s'inscrit dans la dynamique des opérations menées par nos Forces armées pour assainir notre pays du fléau du terrorisme et d'asseoir la sécurité et la quiétude à travers l'ensemble du territoire national», note le MDN.

Slim O.

Mascara

Saisie de 25,5 kg de kif traité

LES ÉLÉMENTS de la Gendarmerie nationale de Mascara ont saisi une quantité de 25,5 kg de kif traité et arrêté un narcotrafiquant, a-t-on appris hier du commandant du groupement territorial de ce corps de sécurité. Le colonel Bakkouche Karim a souligné que cette opération, menée vendredi soir, a permis d'intercepter un véhicule touristique au niveau de l'autoroute Est-Ouest dans son tronçon traversant la wilaya de

Mascara. A la fouille du véhicule, cette quantité de drogue a été découverte soigneusement dissimulée. L'opération a permis de démanteler une bande de quatre individus spécialisée dans le trafic de drogue au niveau de la région Ouest du pays vers les wilayas du Centre et de l'Est. Les autres membres du réseau, tous identifiés, sont actuellement en fuite et activement recherchés.

Yanis H.

Oran

Décès du comédien Mohamed Djedid «Boudaw»

LE COMÉDIEN Mohamed Djedid, connu sous le nom artistique «Boudaw», est décédé hier après-midi à Oran des suites d'une longue maladie, a appris l'APS de ses proches. Le défunt s'est éteint à l'âge de 55 ans au niveau de l'Établissement hospitalier universitaire (EHU) d'Oran «1^{er} Novembre», où il a été admis

quelques jours auparavant, a-t-on indiqué de même source. Le regretté artiste s'était illustré dans les années 1990 en évoluant au sein de la troupe humoristique «Toulati El-Amjad», se distinguant par la suite dans de nombreuses productions, dont la série «Boudaw». Racim C.

Accidents de la circulation

Quatre morts en 24 heures

QUATRE personnes ont trouvé la mort et quatre autres ont été blessées dans trois accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 24 heures au niveau national, indique hier la Protection civile dans un communiqué. Selon la même source, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à treize personnes incommodées par le monoxyde de carbone (CO) émanant des appareils de chauffage et chauffe-bain à l'intérieur de leurs domiciles à travers les wilayas de Naâma, Médéa, Batna et Constantine. Par ailleurs, suite aux intempéries de ces dernières heures dans plusieurs wilayas du pays, les secours de la Protection civile sont intervenus pour le sauvetage des personnes bloquées par les eaux pluviales suite à la remontée des eaux des oueds. A Médéa, les éléments de la Protection civile ont repêché le corps d'un enfant âgé de neuf ans, emporté par les eaux en crue d'un oued, alors qu'à Blida un pont s'est effondré au niveau de la route nationale RN04 à Oued

Allaigue au lieu-dit Guergoure. Plusieurs opérations d'épuisement d'eau pluviale ont été effectuées à travers les communes de Cheffa, Blida et Oued Allaigue. A Alger, plusieurs opérations d'épuisement d'eau pluviale ont été effectuées, notamment dans les communes de Belouizdad, Alger Centre, Bab El Oued et Bouzaréah. A Batna, huit personnes ont été sauvées alors qu'elles étaient cernées par les eaux pluviales, où les unités de la Protection civile sont intervenues pour dégager les eaux pluviales à travers les communes de Batna, Seriana et Tazoult. A Tissemsilt, la Protection civile est intervenue pour porter assistance à sept familles nomades (40 personnes) sinistrées, tandis qu'à Chlef trois familles ont été sauvées à Sidi Akkacha, suite à la montée des eaux de l'oued Allala. Plusieurs opérations d'épuisement d'eau ont été également effectuées au niveau des wilayas de Ain Defla, Djelfa, Tipaza, ajoute la même source.

G. H.

YOUM EL-ILM



Avant



Après

LOUMIS

Djalou@hotmail.com

Au sud du pays

Saisie de plus de 12 tonnes de denrées alimentaires

■ Un camion chargé de 12,4 tonnes de denrées alimentaires a été saisi samedi à Bordj Badji Mokhtar, par un détachement de l'Armée nationale populaire, alors qu'un narcotrafiquant en possession de 93 kg de kif traité a été appréhendé à Béchar par des éléments des gardes-frontières, indique hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Par Hani Y.

«**D**ans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire a saisi, le 14 avril 2018 à Bordj Badji Mokhtar, un camion chargé de 12,4 tonnes de denrées alimentaires, 5 740 litres d'huile de table et 1 200 litres de carburant», précise la même source. Dans le même contexte, des éléments de gardes-frontières «ont appréhendé à Béchar un narcotrafiquant en possession de 93 kilogrammes de kif traité, tandis que 14 448 unités de différentes boissons ont été saisies à El-Oued et Mostaganem». D'autre part, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté trois individus et saisi deux armes à feu à Djelfa et Batna, alors que des immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen», rapporte également le communiqué.

Vers le développement de la culture de la micro-algue spiruline

Des démarches ont été entreprises pour développer la culture de spiruline (micro-algue) dans le sud du pays, au regard de son intérêt commercial et économique, ont indiqué hier des res-

ponsables de la Chambre interwilayas de la pêche et de l'aquaculture (CIWPA) basée à Ouargla. Cette instance régionale, qui coiffe six wilayas de la région sud-est (Ouargla, Biskra, El-Oued, Illizi, Ghardaïa et Laghouat), «s'engage à encourager les agriculteurs désireux d'investir dans ce domaine, en multipliant les activités liées à l'enseignement et la culture de cette espèce aquatique, très riche en vitamines, protéines et autres éléments nécessaires à la santé humaine», a précisé à l'APS le directeur de la chambre, Faouzi Habita, en marge d'une session de formation en aquaculture. «Il s'agit de les inciter à créer des micro-entreprises versées dans le domaine de la production de la spiruline, à la lumière d'une stratégie économique durable», a-t-il expliqué. Encadrée par des spécialistes de l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture de Collo (Skikda) et de l'Université Kasdi-Merbah de Ouargla (UKMO), cette session de formation de trois jours (15-16-17 avril), à laquelle prennent part près de 70 agriculteurs et investisseurs ainsi que des étudiants, a pour objectif de mettre en exergue les techniques modernes pratiquées dans la culture de la spiruline, dont les normes écologiques requises (eau, climat, salinité, etc.), en plus de ses multiples utilisations,

selon la même source. La culture de la spiruline enregistre, depuis quelques années, des résultats «probants» dans le sud du pays, notamment dans la wilaya de Tamanrasset qui dispose d'un important gisement naturel de cette espèce aquatique considérée aujourd'hui comme l'une des principales ressources économiques dans différents pays du monde. Le programme de cette session de formation comporte notamment un atelier sur «l'utilisation de végétaux aquacoles y compris la spiruline», ainsi qu'une présentation sur les études et recherches sur la spiruline, menées par l'enseignant à l'UKMO Ali Saggai. Organisée en partenariat avec l'association locale de l'apiculture et de l'aquaculture, cette manifestation scientifique, qu'abrite le Centre de formation et d'apprentissage

«Salah-Eddine-El-Ayoubi» (chef-lieu de wilaya), est une occasion d'améliorer les connaissances en matière de culture de la spiruline, tout en encourageant la consommation de ce type d'espèces (micro-algue bleu-vert de la famille des cyanobactéries), selon les organisateurs. La spiruline constitue un complément alimentaire idéal pour plusieurs personnes, dont les végétariens et les sportifs, en raison de son apport en énergie et endurance au corps.

H. Y./APS